



Des préfecture et sous-préfectures de la Seine-Maritime

1^{er} DECEMBRE 2016 : LES RAISONS DE NOTRE BOYCOTT DU COMITE TECHNIQUE (CT)

Les représentants du personnel des 3 organisations syndicales ont décidé de ne pas siéger au comité technique du 1^{er} décembre, où devait être voté le futur organigramme de la préfecture applicable... au 1^{er} novembre 2017.

POURQUOI ? Les représentants n'ont pas été prévenus de l'absence de la préfète, alors que le sujet à l'ordre du jour est primordial pour l'avenir des collègues de la préfecture et des sous-préfectures.

Les représentants du personnel jugeant le délai entre les 2 CT (14/11 et 1^{er}/12) trop court pour obtenir les éléments demandés nécessaires à une exploitation optimale afin d'aider à la prise de décision pour voter, avaient demandé le report de cette réunion : **REFUS CATEGORIQUE** de l'administration.

Par deux fois ce dossier a été présenté au CT sans l'étude d'impact pourtant indispensable pour mesurer :

- l'impact des changements réorganisationnels sur les effectifs, les emplois et les compétences ;
- l'impact de ces changements sur les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail ;
- les modalités de passage de la situation actuelle à l'organisation cible.

Cet outil préconisé par la Direction générale de la fonction publique (DGAFP) et réclamé par les représentants du personnel lors du CT de septembre dernier avait pourtant été promis par la préfète. Or, à ce jour, aucun début d'étude d'impact ne nous a été présenté.

Vos représentants du personnel déplorent unanimement un dialogue social dégradé : l'absence de réponses aux déclarations préalables, l'agenda social changé sans cesse et sans information, des instances réglementaires (CT, CHSCT, CAP) avec des temps de parole chronométrés à la minute...

Devant ce nouveau constat de manque total de considération voire de mépris envers l'ensemble de vos représentants élus et plus largement, envers vous, nous avons décidé à l'unanimité de ne pas siéger.